

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le Mercredi 17 Juin 2026**

A 18 heures 30, à la salle « La Salangane »

Affiché, le 11 Juin 2026

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

I – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 5 Juin 2026

II – Gestion Communale

- 1) Résiliation de la convention de mutualisation du service d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)
- 2) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- 3) Tarifs portuaires 2026

4) Subvention 2026

- a) Ecoles publiques
- b) Ecoles privées

5) Validation de la convention pour la mise en place et le fonctionnement du logiciel des données d'urbanisme Next'Ads et le déploiement du portail citoyen

6) Marché Public : rénovation énergétique de l'école publique et des logements – rue Charlemagne à L'Epine : Avenant n°1 - Lot n°1 : Démolitions et gros œuvre

III – Personnel Communal

- 1) Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents
- 2) Adhésion au dispositif de signallement proposé par le Centre de Gestion de la Vendée

IV – Informations

- 1) Point sur les contentieux : jugements du Tribunal Administratif concernant le dossier LAGHOUEG
- 2) Arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-215 déclarant d'utilité publique le projet de travaux de sécurisation des entrées des étiers du Moulin, de l'Arceau et des Coëfs, ainsi que du port de Noirmoutier en l'île sur le territoire des communes de Noirmoutier en l'île et de L'Epine

Le Maire,
M. Jacques BOBIN

